

## Questions orales

## LES SABLES BITUMINEUX—L'ACCORD SYNCRUDE ET LES AUTRES ENTREPRISES

**M. Harvie Andre (Calgary Centre):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, pour passer du général au particulier. La garantie que le pétrole de Syncrude sera vendu à des tarifs alignés sur les tarifs internationaux, s'appliquera-t-elle aussi aux usines d'exploitation de sables bitumineux qui seront construites ultérieurement? Cette condition joue manifestement un rôle très important dans toute planification éventuelle de la construction de ces usines dont, d'après l'Office national de l'énergie, nous allons avoir besoin.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question dans ma réponse au chef de l'Opposition.

## SYNCRUDE—LE CALCUL DE LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au premier ministre. Pourrait-il dire à la Chambre si on a établi la part de 300 millions de dollars du fédéral dans le projet Syncrude à partir d'un pourcentage de 15 p. 100 des 2 milliards de dollars, calcul qui donne bien 300 millions de dollars, ou si cette part a été fixée, peu importe si les coûts allaient être supérieurs ou inférieurs aux 2 milliards de dollars? Je veux savoir, advenant que ces coûts soient inférieurs, si le public récupérera une certaine partie de l'argent, ou bien, advenant qu'ils soient supérieurs, si le gouvernement fédéral devra verser plus de 300 millions de dollars?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la question, mais je vais essayer d'y répondre. On en est arrivé au chiffre de 300 millions de dollars à la séance qui a réuni les ministres que j'ai nommés, les fonctionnaires de l'Alberta, le premier ministre de l'Ontario et les entreprises privées dont l'une s'est désistée au début des négociations, à ce qu'on m'a dit. C'est là un accord intervenu entre toutes les parties qui cherchaient, naturellement, à servir les intérêts de ceux qu'elles représentaient.

● (1510)

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor qui a pris part aux négociations. J'ai demandé au premier ministre si le gouvernement fédéral s'était engagé à payer 15 p. 100 du coût de l'entreprise, et la conclusion tirée était que la contribution fédérale serait de l'ordre de 300 millions de dollars. Ma question est la suivante: si le coût de l'entreprise est inférieur au montant prévu, paiera-t-on moins, et s'il est supérieur, paiera-t-on davantage?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Oui, monsieur le président.

[Traduction]

**M. Broadbent:** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le président du Conseil du Trésor a fait signe que oui à la première partie de ma question, ce qui me porte à croire que si les coûts augmentent, le

[M. Trudeau.]

gouvernement paiera davantage. Le ministre fait encore signe que oui.

**Une voix:** Mais le premier ministre secoue la tête.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre n'est manifestement pas d'accord. Je ne sais pas où est la vérité.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, pourrais-je avoir l'attention du ministre tandis que le cabinet se décide. La contribution fédérale de 15 p. 100 à l'entreprise aura-t-elle pour conséquence que, lorsque le consortium Syncrude produira du pétrole, 15 p. 100 de ce pétrole reviendront au gouvernement fédéral?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, nous avons un intérêt de 15 p. 100 dans le projet. Si le projet est de moins de deux milliards de dollars, nous aurons à contribuer moins de 300 millions de dollars. Si le projet coûte un peu plus de deux milliards, nous aurons à verser un peu plus que 300 millions de dollars. Nous sommes partenaires à 15 p. 100 comme les autres participants. Évidemment lorsque le pétrole sera extrait des sables bitumineux, nous recevrons notre intérêt à 15 p. 100. Quant à savoir si le pétrole nous appartiendra, nous sommes sujets au même règlement que les autres partenaires quant à l'obtention du pétrole produit en Alberta. Je crois qu'il existe une commission d'allocation du pétrole en Alberta, et nous sommes soumis au même règlement que les autres partenaires.

[Traduction]

## SYNCRUDE—LE COÛT ESTIMATIF ACCEPTÉ PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, une dernière question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Comment le gouvernement a-t-il pu convenir d'un coût estimatif de 2 milliards de dollars, étant donné l'escalade des prévisions de Syncrude ces derniers mois? Le gouvernement a-t-il accepté ce chiffre de 2 milliards de dollars de Syncrude ou s'il a fait appel à ses propres experts pour établir sa propre estimation?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, quant aux prévisions du coût de l'entreprise, le gouvernement de l'Alberta a fait des études à ce sujet. Nous y avons collaboré, et nous croyons que la prévision de deux milliards de dollars est actuellement la plus appropriée. C'est sur cette base que nous avons négocié avec les participants.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

## ON SUGGÈRE LA TENUE D'UNE ENQUÊTE SUR LE PROGRAMME D'AIDE EN CÔTE-D'IVOIRE

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.